

## Compte-rendu du conseil municipal séance du 1<sup>er</sup> mars 2021 – 17h00 –

L'an deux mille vingt et un, le premier mars à dix sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle polyvalente de la cure, sous la présidence de Lionel TARDY, Maire.

Date de la convocation : 22-02-2021.

Présents : Vincent BERTOLDO. Annick BESSIERE. Nadège CETTOUR. Pierre MICHEL. Boris MONNIER. Didier PACAUD. Nicolas ROSIN. Jean-François ROUSSOT. Lionel TARDY.

Absents excusés : Dominique GUEYTTE. Céline HUGUES (procuration à Didier PACAUD).

Secrétaire de séance : Annick BESSIERE.

La séance est ouverte à 17h00.

1. Signature des procès-verbaux  
Procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021 approuvé
2. Comptes administratifs et comptes de gestion 2020 du budget principal et du budget annexe eau et assainissement collectif **Délibération 1**
3. Convention avec Saint-André-de-Rosans pour la fourniture d'eau potable **Délibération 2**
4. Participation au Fonds de solidarité de logement (FSL) **Délibération 3**
5. Jeunesse  
Tarification stage vacances scolaires (plusieurs enfants et/ou plusieurs activités) **Délibération 4**  
Convention avec la mairie de Serres pour ALSH **Délibération 5**
6. Chantier de jeunes bénévoles **Délibération 6**
7. Motion relative au transfert de la compétence eau
8. Copropriété de Lidane (ancienne gendarmerie), désignation d'un représentant de la commune **Délibération 7**
9. Questions diverses

La séance publique est levée à 20 h

Vu le présent compte-rendu, Le 08-03-2021. Lionel TARDY, Maire.